



Communiqué de Presse

Total finalise l'acquisition de 73% de Direct Energie et dépose une offre publique obligatoire

Paris, 06 juillet 2018, 17h30 – Total et Direct Energie annoncent la finalisation, ce jour, de l'acquisition par Total de 73,04% du Capital de Direct Energie¹, sur la base d'un prix de 42 euros par action, soit pour environ 1,4 milliard d'euros. Cette acquisition, qui fait suite à la levée de l'ensemble des conditions suspensives relatives aux accords signés le 17 avril 2018 avec les principaux actionnaires de Direct Énergie, a été suivie par le dépôt par Total, ce jour, d'un projet d'offre publique obligatoire portant sur les actions Direct Energie non encore détenues par Total, au même prix par action de 42 euros. Ce projet d'offre demeure soumis à l'examen de l'AMF qui appréciera sa conformité aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Le cabinet Ledouble, désigné par le conseil d'administration de Direct Énergie en qualité d'expert indépendant, a conclu que le prix offert est équitable, du point de vue financier, pour les actionnaires minoritaires de Direct Énergie, y compris dans le cadre du retrait obligatoire que Total demandera à mettre en œuvre si les conditions requises sont réunies.

« Le Conseil d'administration recommande à l'unanimité à l'ensemble des actionnaires de Direct Energie d'apporter leurs titres à cette offre. Cette opération est en effet une nouvelle étape extrêmement positive pour Direct Energie, ses équipes et ses clients » a pour sa part déclaré Xavier Caïtuoli, Président-directeur général de Direct Energie.

« Cette opération nous permet d'accélérer notre intégration aval dans la chaîne gazière et électrique et d'atteindre la taille critique sur les marchés français et belge où nous sommes en forte croissance », déclare Patrick Pouyanné, Président-directeur général de Total.

La composition du conseil d'administration de Direct Énergie a été modifiée afin de tenir compte de la nouvelle composition de l'actionnariat. Ainsi, aux côtés des administrateurs restants, Xavier Caïtuoli et Xirr Europe (représenté par Nicolas Gagnez) en tant qu'administrateur indépendant, sont cooptés Philippe Sauquet, Namita Shah, Helle Kristoffersen et Cécile Arson en tant qu'administrateurs, ainsi que Jean-Hugues de Lamaze en qualité d'administrateur indépendant. Ces cooptations seront soumises à la ratification de la prochaine assemblée générale des actionnaires de Direct Énergie.

¹ Sur la base d'un capital composé de 45 608 369 actions au 30 juin 2018, conformément aux informations publiées par Direct Énergie sur son site Internet.

Informations importantes

La documentation relative au projet d'offre publique, déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF), comporte les termes et conditions relatives à ladite offre publique. Le projet d'offre publique ainsi que la documentation relative au projet d'offre publique demeurent soumis à l'examen de l'AMF. Il est fortement recommandé aux investisseurs et aux actionnaires d'en prendre connaissance, ainsi que de tout avenant ou ajout, dans la mesure où ils contiennent ou contiendront des informations importantes sur Total, Direct Energie et l'opération.

Ce communiqué ne doit pas être publié, diffusé ou distribué, directement ou indirectement, dans tout pays dans lequel la distribution de ces informations fait l'objet de restrictions légales.

La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué dans certains pays peut faire l'objet de restrictions légales ou réglementaires. Par conséquent, les personnes situées dans les pays où ce communiqué est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer sur de telles restrictions et s'y conformer. Total décline toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.

Dans la mesure permise par les lois et règles applicables, y compris la réglementation 14e-5 (Rule 14e-5) de l'U.S. Exchange Act, Total et ses affiliés, son courtier ainsi que les affiliés de ce dernier (agissant en qualité de mandataires au nom et pour le compte de Total et de ses affiliés), peuvent, à compter de ce jour, directement ou indirectement, acheter tout titre qui donnerait accès immédiat ou différé au capital de Direct Energie, y compris en dehors de l'offre publique. Ces transactions peuvent être effectuées sur les marchés au prix de marché ou dans le cadre de transactions privées à un prix négocié. Ces transactions ne seront en aucun cas conclues à un prix supérieur au prix d'offre. Aucun achat de titres en dehors de l'offre ne sera effectué par Total ou ses affiliés aux États-Unis d'Amérique. En outre, les conseils financiers de Total peuvent également poursuivre des activités ordinaires de négociation sur des titres Direct Energie, qui peuvent comprendre des achats ou certains accords en vue d'un achat de titres.

Ce communiqué de presse est susceptible d'inclure des énoncés prévisionnels et des formulations indiquant des tendances, tel que les mots « anticipe », « estime », « prévoit », « croit », « pourrait », « devrait », « ferait », « entend », « peut », « potentiel » et toute autre expression similaire. Ces énoncés prévisionnels sont uniquement fondés sur les informations disponibles actuellement et ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse. De tels énoncés prévisionnels sont fondés sur les attentes actuelles de la direction et sont soumis à d'importants risques économiques, concurrentiels et d'affaires, incertitudes et contingences, dont nombre sont inconnus et nombre desquels Total est incapable de prévoir ou de contrôler. De tels facteurs pourraient occasionner une différence substantielle entre les résultats, performance et projets de Total concernant l'opération et tous futurs résultats, performance et projets exprimés ou suggérés par de tels énoncés prévisionnels. Total ne sera tenue à aucune obligation ni aucun engagement de diffuser une mise à jour ou une révision de tout énoncé prévisionnel figurant dans le présent communiqué de presse afin de refléter tout changement dans les prévisions ou les événements, conditions ou circonstance sur lesquels ces énoncés sont fondés.

À propos de Total

Total est un groupe mondial et global de l'énergie, l'une des premières compagnies pétrolières et gazières internationales, et acteur majeur des énergies bas carbone. Ses 98 000 collaborateurs s'engagent pour une énergie meilleure, plus sûre, plus propre, plus efficace, plus innovante, et accessible au plus grand nombre. Présent dans plus de 130 pays, Total met tout en œuvre pour que ses activités soient accompagnées d'effets positifs dans les domaines économiques, sociaux et environnementaux.

À propos de Direct Énergie

Premier acteur alternatif français de l'énergie, Direct Énergie se positionne comme l'énergéticien du XXIème siècle en mettant au cœur de sa stratégie, la satisfaction de ses clients, l'innovation et le développement des énergies d'avenir. Présent en France (métropolitaine et DOM-TOM) et en Belgique, le groupe fournit en électricité et en gaz plus de 2.6 millions de sites clients résidentiels et non résidentiels. Direct Énergie est également producteur d'électricité grâce à des moyens de production renouvelables (éoliens terrestres, solaires, hydrauliques, biogaz) et flexibles (cycles combinés au gaz naturel), implantés sur tout le territoire.

* * * * *

Total contacts

Relations Médias : +33 1 47 44 46 99 | presse@total.com | @TotalPress

Relations Investisseurs : +44 (0)207 719 7962 | ir@total.com

Direct Énergie Contacts

Relations Investisseurs : Mathieu Behar – mathieu.behar@direct-energie.com - Tel +33 (0)1 73 03 74 16

Relations Presse : Frédérique Barthélémy - relations-presse@direct-energie.com – Tel +33 (0)1 73 03 78 72

Contact presse Image Sept

Grégoire Lucas – gregoire.lucas@image7.fr - Tel + 33 (0)1 53 70 74 94

Marie Artzner - martzner@image7.fr - Tel + 33 (0)1 53 70 74 31 ou + 33 (0)6 75 74 31 73

CM CIC Market Solutions

Stéphanie Stahr – stephanie.stahr@cmcic.fr - Tel + 33 (0)1 53 48 80 59

* * * * *

Avertissement

Ce communiqué de presse est publié uniquement à des fins d'information et aucune conséquence juridique ne saurait en découler. Les entités dans lesquelles TOTAL S.A. détient directement ou indirectement une participation sont des personnes morales distinctes et autonomes. TOTAL S.A. ne saurait voir sa responsabilité engagée du fait des actes ou omissions émanant desdites sociétés. Les termes « TOTAL », « Groupe TOTAL » et « Groupe » qui figurent dans ce document sont génériques et utilisés uniquement à des fins de convenance. De même, les termes « nous », « nos », « notre » peuvent également être utilisés pour faire référence aux filiales ou à leurs collaborateurs.

Ce document peut contenir des informations et déclarations prospectives qui sont fondées sur des données et hypothèses économiques formulées dans un contexte économique, concurrentiel et réglementaire donné. Elles peuvent s'avérer inexactes dans le futur et sont dépendantes de facteurs de risques. Ni TOTAL S.A. ni aucune de ses filiales ne prennent l'engagement ou la responsabilité vis-à-vis des investisseurs ou toute autre partie prenante de mettre à jour ou de réviser, en particulier en raison d'informations nouvelles ou événements futurs, tout ou partie des déclarations, informations prospectives, tendances ou objectifs contenus dans ce document.